

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANÇON
CANTON DE BRIANÇON 1

MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE



LA GRAVE - LA MEIJE

**Délibération du Conseil Municipal
N°2020-044
ADHESION GROUPEMENT DE COMMANDE
CCB POUR MARCHÉ DE FOURNITURE
D'ÉLECTRICITÉ**

Séance du : 21 juillet 2020

Date de convocation : 16 juillet 2020

L'an deux mille vingt et le vingt et un juillet, à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre PIC.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 11

Nombre de votes : 11

Présents : Jean-Pierre PIC, Sylvie MATHON, Philippe SIONNET, Alain FAUST, Per ONOL LANG, Stéphane FERRIER, Michel PIQUEMAL, Anthony SIONNET, Hervé GILBERT, Roland JACOB

Pouvoir : Nathalie FERRIER à Philippe SIONNET

Secrétaire de séance élu : Roland JACOB

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**Vu** le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2131-1 et L2131-2,**Vu** la loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat, qui impose aux collectivités employant plus de 10 personnes, ou dont le budget est supérieur à 2 millions d'Euros, le renoncement aux tarifs réglementés de vente d'électricité, et la souscription d'une offre de marché à compter du 1^{er} janvier 2021,**Considérant** que la collectivité emploie plus de 10 personnes,**Considérant** que la commune est actuellement titulaire de contrats de fourniture d'électricité pour lesquels sont appliqués les tarifs réglementés de vente d'électricité (abonnements dont la puissance est inférieure à 36 kVA, dits « tarifs bleus »),**Considérant** que la collectivité est soumise au Code de la commande publique,**Considérant** qu'un groupement de commande permettra de regrouper les besoins et d'optimiser les conditions de mise en concurrence,**Considérant** que le groupement de commande est régi par une convention qui définit les règles entre l'ensemble de ses membres et notamment les modalités de fonctionnement du groupement.**Vu** le projet de convention constitutive du groupement de commande entre la Communauté de Communes du Briançonnais et ses communes membres ci-joint en annexe,**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :****Adhère** au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'électricité et de services associés**Approuve** les termes du projet de convention constitutive du groupement de commande pour la fourniture d'électricité, annexé à la présente délibération,**Désigne** la Communauté de Communes du Briançonnais comme coordinateur du groupement de commande,**Autorise** la Communauté de Communes du Briançonnais à communiquer aux candidats les informations relatives aux contrats de fourniture d'électricité en cours,

Autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commande pour le compte de la Commune, et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de ce groupement de commande

Autorise le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement de commande,

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Pierre PIC

Date dépôt Préfecture :
Date affichage :

